



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Transport aérien : pour les CDPS, les difficultés ne sont pas terminées



La compagnie Air Guyane a été placée en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité pendant deux mois, mercredi 2 août par le tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre. Les salariés, en grève depuis le 14 juillet, ont repris le travail. Les professionnels de santé des communes de l'intérieur ont dû s'adapter pour assurer la prise en charge des patients et des femmes enceintes. Les semaines à venir promettent de rester compliquées.

La scène se déroule il y a une quinzaine de jours. EDF envoie des techniciens à Maripasoula en hélicoptère avec une compagnie privée : Air Guyane était en grève depuis le 14 juillet. L'aéronef devant revenir à vide à Cayenne, l'hôpital de Cayenne en profite pour faire embarquer cinq femmes enceintes. Dans le jargon du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), on les appelle les « AMH », pour « Accouchement en Milieu Hospitalier » : ces parturientes, sans pathologies de la grossesse, sont hébergées au sein de l'hôpital en attente d'accouchement car leurs lieux de vie sont trop éloignés de la maternité la plus proche. Elles arrivent, en général, un mois avant le terme prévu.

Cet épisode illustre les acrobaties – aériennes – que doivent réaliser les professionnels de santé en raison des difficultés de la seule compagnie assurant des lignes régulières vers Maripasoula, Grand-Santi, Saül et Camopi. Envoyer des soignants en mission sur place, rapatrier des femmes enceintes en prévision de leur accouchement, faire venir des patients pour une consultation ou une hospitalisation, les ramener chez eux à leur sortie de l'hôpital, acheminer du matériel, des médicaments ou, actuellement, les équipements des futurs hôpitaux de proximité : tout est devenu plus compliqué avec la succession des pannes d'avion, de la grève des personnels et, désormais, des incertitudes liées à la liquidation judiciaire.

« Je ne vois pas comment on pourra reprendre une activité normale en août, constate Charlotte Lacroix, responsable logistique des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). On ne sait pas comment Air Guyane va prioriser les passagers. » Qui montera en premier dans les avions ? Les passagers qui ont réservé leur billet ? Ceux dont le vol a été annulé en juillet ? Les malades ? Fin août et début septembre, au moment de la rentrée des classes, les élèves des communes de l'intérieur poursuivant une scolarité sur le littoral auront des places réservées.

Un surcoût de 72 000 euros



Depuis la mi-juillet, les CDPS utilisent les hélicoptères et les bimoteurs pour leurs besoins : ceux des compagnies privées, le Dragon de la Sécurité civile, ceux de la gendarmerie nationale ou de l'armée. « On optimise les hélicos. On glisse du fret sous les sièges, dans les coffres. On profite aussi d'avoir beaucoup de fret qui part en pirogue pour équiper les futurs hôpitaux de proximité pour en ajouter. » D'ici au 1er septembre, Charlotte Lacroix a calculé que la facture d'hélicoptères et de bimoteurs s'élèvera à 72 000 euros.

Tout n'est pas réglé pour autant : « Certains patients ne se présentent pas alors qu'on leur a programmé des places : il y a une telle incertitude qu'ils sont réticents à venir à Cayenne, de crainte de ne pas pouvoir retourner chez eux », illustre la responsable logistique. Dans ces conditions, les services de l'hôpital de Cayenne sont impactés : « Si les patients ne peuvent pas sortir d'hospitalisation faute de pouvoir rentrer chez eux, les services sont vite saturés. Quand on fait venir un patient pour une consultation ou une hospitalisation, il faut qu'on suive son parcours, pour organiser son retour. » S'agissant des AMH, la CHC a déjà calculé qu'il doit en faire venir au moins 35 d'ici à la mi-septembre. Soit sept hélicoptères. « Et une femme enceinte qui vient pour un mois a besoin de beaucoup plus de bagages que le patient qui vient pour deux jours d'hospitalisation. Il faut donc coordonner son hélicoptère et la pirogue qui achemine ses bagages. » Certaines parturientes semblent avoir renoncé au voyage, ces dernières semaines : une petite hausse des accouchements à domicile a été constatée sur le Haut-Maroni.

Les professionnels doivent s'adapter



Les patients ne sont pas les seuls touchés par les difficultés d’Air Guyane. « Certains professionnels sont hyper conciliants », souligne Charlotte Lacroix, la responsable logistique des CDPS, qui relate des trajets de seize heures pour rejoindre Maripasoula depuis Cayenne par la route puis la pirogue. Sur l’Oyapock, les spécialistes et les personnels des CDPS ont dû se déplacer en pirogue exclusivement. Si les deux missions de pédiatrie et de psychiatrie au bourg de Camopi ont été maintenues, une seule a eu lieu à Trois-Sauts, en juillet. Une mission de sages-femmes, programmée cette semaine dans le village, a été annulée.

Sur le Maroni, les trois missions de diabéto-endocrinologie, pédiatrie et infectiologie se sont tenues. « Mais au lieu de se rendre à Maripasoula et à Papaïchton, le médecin et l’interne n’ont fait qu’une commune à chaque fois », relate Charlotte Lacroix. L’hôpital doit également organiser les rotations des professionnels des CDPS, nombreuses en cette période de congés. « On essaie de les emmener en hélicoptère, mais ceux qui partent pour un contrat de cinq ou six mois emmènent beaucoup de fret, vu les difficultés à s’approvisionner sur place. »

Les CDPS ne sont pas les seuls à avoir dû se réorganiser. Ces dernières semaines, l’Agence Régionale de Santé a dû aider la pharmacie de Maripasoula et son grossiste-répartiteur à trouver de la place dans des hélicoptères, pour acheminer des médicaments. Chez Rainbow, qui gère l’hospitalisation à domicile (HAD) à Maripasoula, les professionnels de santé ont dû rejoindre la commune en pirogue. Une option plus difficile à mettre en œuvre lorsque le niveau du fleuve sera plus bas : de nombreux piroguiers refuseront alors de transporter les personnels entre Grand-Santi et Maripasoula, en raison de la dangerosité des sauts. Ces derniers jours, la grève ayant été levée chez Air Guyane, le travail et les rotations ont pu reprendre et répondre à une partie des besoins.

Schéma aérien : où en est-on ?

Un hélicoptère disponible 365 jours par an pour tous les transports commandités par le Smur et pour les professionnels de santé, un avion sanitaire dédié pour les évacuations sanitaires vers les Antilles et intra-Guyane et une plateforme territoriale d’appui (PTA) pour organiser tous ces transports. Le tout articulé avec les autres types de transport (pirogue, route...) Voici ce que prévoit le schéma aérien rédigé par l’Agence Régionale de Santé. Il a été transmis au ministère de la Santé qui en a validé le principe et en étudie le financement.

Le SAMU 973 dispose d’un moyen héliporté ponctuel pour assurer ses missions dans les espaces les plus reculés de Guyane et certains transferts inter hospitaliers. Depuis plus d’un an, le CHC fonctionne hors marché suite à une décision du tribunal administratif ayant rendu caduque le résultat du précédent appel d’offre.

Dans le prochain marché, qui doit débuter en septembre 2025, un hélicoptère sera disponible tous les jours pour le Samu, le transport de professionnels de santé et de patients vers Saint-Laurent du Maroni et les communes de l'intérieur dotées d'une hélisurface. L'hôpital de Cayenne a reçu un financement de l'ARS pour les réhabiliter.

L'avion sanitaire est attendu un an plus tard. Il effectuera les évacuations sanitaires intra Guyane. Il bénéficiera également aux personnels médicaux ou au fret dit « urgent » ou sensible (médicaments, échantillon de sang...), cette nouvelle organisation doit permettre de réduire les délais, de renforcer l'attractivité médicale et bénéficier aux patients. La Guyane est le seul territoire ultramarin à ne pas en être doté d'avion sanitaire. Les évacuations sanitaires vers l'Hexagone et les Antilles se poursuivront selon les modalités actuelles.

Enfin, une plateforme territoriale d'appui (PTA) sera mise en place. Cette PTA prendra toutes les commandes de transport aérien et se chargera de planifier les vols (y compris ceux du Samu), suivra les missions, assurera le reporting et la facturation. Elle disposera d'une autonomie de gestion et assurera la passation des marchés. Elle se chargera également des relations avec les tiers : CTG, préfecture, Aviation civile, gestionnaires d'aéroports, etc.

EN BREF

◆ Un centre de formation d'assistant de régulation médicale ouvre à la rentrée



Le centre de formation d'assistant de régulation médicale 97 Antilles-Guyane (CFarm Antilles-Guyane), ouvrira à la rentrée de septembre, en Guadeloupe. Sa capacité d'accueil maximale est de 18 élèves : 6 pour chacun des trois départements français d'Amérique. L'assistant de régulation médicale (ARM) assure la réception des appels reçus par les SAMU – Centres 15, contribue sur décision médicale au traitement optimal des demandes et participe à la gestion des moyens, au suivi des appels et des interventions, au quotidien,

en situation dégradée et en situation sanitaire exceptionnelle.

Le diplôme d'assistant de régulation médicale est composé de quatre blocs de compétences, dispensés en vingt et une semaines dont cinq de stage :

- Traitement d'un appel dans le cadre du Samu – C15 ;
- Mobilisation et suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale ;
- Traitement des informations associées à la régulation, la qualité, la sécurité et à la vie du service ;
- Appui à la gestion des moyens lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours, en situation dégradée et en situation sanitaire exceptionnelle.

La certification interviendra au plus tard fin 2025.

◆ L'Ebène organise Vakans Répi pour les aidants



Permettre aux aidants et aux aidés de bénéficier de journées dédiées au bien-être de prendre soin d'eux : tel est l'objectif de Vakans Répi, un nouveau dispositif inauguré par les plateformes de répit du Jardin d'Ebène. Le week-end du 14 juillet, 15 couples aidants-aidés ont été accueilli à l'hôtel de la Chaumière, à Matoury. Des activités leur ont été proposés pendant le séjour, par les professionnels de l'Ebène et des intervenants extérieurs.

Les Jardins d'Ebène de l'Île-de-Cayenne et de l'Ouest prévoient d'organiser trois séjours de ce type par an, pendant trois ans, dans « des secteurs suffisamment éloignés du lieu de vie (des aidants et des aidés) afin de favoriser le plus de dépaysement possible ». Pour l'association, « ce séjour de Vakans Répi aura permis au couple aidant/aidé de :

- Partager un moment de loisirs ;
- Faire des activités découvertes et sociales ;
- Favoriser le bien-être mutuel ;
- S'accorder un véritable temps pour soi en tant qu'aidant et aidé ;
- Prendre de la distance avec le quotidien marqué par la maladie ou le handicap ;
- Bénéficier d'un moment de répit ;
- Rompre l'isolement et permettre l'expression des aidants familiaux.

La Guyane compterait 22 000 aidants sur son territoire, s'occupant, à titre non professionnel, de 6 000 personnes dépendantes, en général en raison de leur âge ou de leur handicap.

♦ Le K Fé Rainbow fête son premier anniversaire



Samedi 19 août, le réseau Kikiwi et le Planning familial organise le premier anniversaire du K Fé Rainbow.

Il s'agit d'un espace d'accueil, d'écoute et d'échanges autour de la santé sexuelle avec divers thématiques abordés tout au long de l'année, spécialement pensé pour la communauté LGBTQA+ en Guyane, touchés par une IST chronique ou pas.

Ce premier anniversaire se déroulera au carbet de la plage Sainte-Rita, à Rémire-Montjoly, de 12 heures à 18 heures.

Renseignements : 0694 41 42 26.

◆ Soirée des soignants de la CPTS, le 15 septembre



La CPTS centre littoral organise sa première soirée des soignants, à destination de ses adhérents.

Elle se déroulera le **15 septembre, à 18h30, à Cayenne**. La communauté professionnelle territoriale de santé en profitera pour présenter la conciergerie qu'elle propose « pour favoriser le bien-être des soignants et l'installation de nouveaux professionnels en Guyane ».

Inscription obligatoire avant le 4 septembre à
<https://bit.ly/3OoKCvu>

Ils bougent

■ **Estelle Richard**, chargée de l'appui aux projets des acteurs de santé à l'ARS, a été nommée directrice de l'offre de soins (DOS). Elle avait auparavant directrice de Rainbow Guyane, de 2012 à 2021. Elle succède à Joana Girard.

■ **Johannel Smock**, chef de pôle développement des ressources humaines à l'ARS, est nommé pilote du fonds d'intervention régional (FIR).

■ **Cora Charles** est la nouvelle directrice coordinatrice du dispositif spécifique régional de cancérologie (DSRC) OncoGuyane. Elle succède à Carelh Haridas et est joignable à coordination@onco-guyane.fr.

■ **Aurore Bouteselle** est infirmière de coordination d'OncoGuyane. Elle est joignable à ide.coordination@onco-guyane.fr.

Offres d'emploi



■ L'ARS Guyane recrute un(e) **assistant(e) de direction** pour la direction de la santé publique (DSP). Candidature avant le 22 août pour une prise de poste souhaitée le 1er septembre. Consulter la fiche de poste et postuler. <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/assistant-de-direction-hf-reference-2023-1303335/>

■ L'Adapei recherche, pour son pôle autisme de Kourou :

- Un **chef de service** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et postuler. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/159FFVW>
- Deux **éducateurs spécialisés** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et postuler. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/159FFVC>

Le message du jour

VIGILANCE PERMANENTE pour les PISCINES PRIVÉES

Limitez le nombre d'enfants dans l'eau
pour faciliter la surveillance

Ne laissez rien à proximité de la piscine
qui pourrait permettre à un enfant
de grimper et retirez tous les jouets
de l'eau pour ne pas l'attirer



Même si les enfants ont pied, il
existe un danger.

Pour les plus petits, 20 cm
d'eau suffisent pour se noyer.

**En cas de difficulté, appeler
immédiatement le 112.**

Retirez l'échelle
des piscines hors sol

Ne laissez pas les enfants jouer
avec les bouches d'aspiration

Disposez une
perche et une
bouée au bord
de la piscine



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)